

ACTION URGENTE

VENEZUELA. DES MEMBRES DE L'OPPOSITION SONT LA CIBLE DE MENACES

Depuis décembre 2019, des membres de l'opposition et des employés de l'Assemblée nationale vénézuélienne ont été arrêtés de manière arbitraire, notamment Ismael León, arrêté le 21 janvier 2020 et remis en liberté conditionnelle le 23 janvier. L'oncle du président de l'Assemblée nationale, Juan José Márquez, a été arrêté de manière arbitraire le 11 février. Le chef de cabinet de l'Assemblée nationale Roberto Marrero est maintenu en détention depuis le 21 mars 2019. Le député Juan Requesens est toujours en détention, semble-t-il au secret, depuis le 5 février. Les avocats et la famille de Gilber Caro ont été informés du lieu où il se trouvait, mais il est toujours détenu arbitrairement depuis le 20 décembre 2019.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président - Nicolás Maduro

Palacio de Miraflores
Av. Nte. 10, Caracas 1012, Distrito Capital,
Venezuela
Tél : +58 212-8063111

Monsieur le Président,

Comme des millions de personnes, j'assiste de la part du gouvernement au recours répété à l'usage d'une force excessive, à la détention arbitraire, aux disparitions forcées et à la torture, dans le cadre de la politique de répression et de violation des droits humains mise en œuvre au Venezuela.

La répression persistante exercée contre des dissidents politiques, notamment l'arrestation, la torture et la disparition de membres de l'Assemblée nationale vénézuélienne, démontre la propension de votre gouvernement à bafouer les droits humains dans le but de faire taire les leaders de l'opposition comme les simples citoyens.

Je vous demande de mettre immédiatement un terme aux violations des droits humains et à la politique de répression mises en œuvre par votre gouvernement et de garantir les droits à une procédure régulière, à la vie, à l'intégrité et à la liberté d'expression de tous les Vénézuéliens – même s'ils ne sont pas d'accord avec vous.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au retour du président de l'Assemblée nationale Juan Guaidó au Venezuela le 11 février 2020, son oncle Juan José Márquez a été placé en détention arbitraire et accusé d'avoir introduit clandestinement des explosifs sur un vol commercial reliant Lisbonne, au Portugal, à l'aéroport international Simón Bolívar de Maiquetía, au Venezuela. L'arrestation de Juan José Márquez témoigne de la persistance d'une pratique inquiétante consistant à prendre pour cibles les personnes proches des député·e·s de l'opposition et d'autres membres du personnel.

D'autres législateurs de l'opposition ont eux-mêmes été arrêtés de manière arbitraire, notamment Ismael León. Le député Juan Requesens est toujours en détention, semble-t-il au secret depuis le 5 février, et ses avocats assurent qu'il a été torturé et que son affaire judiciaire présente de graves irrégularités. Le lieu où se trouve le député Gilber Caro a été dévoilé à ses avocats et à sa famille, mais il est toujours détenu arbitrairement après avoir été victime d'une disparition forcée pendant un mois. Parmi les personnes détenues de manière arbitraire figure Roberto Marrero, le chef de cabinet de la présidence de l'Assemblée nationale, qui a été arrêté le 21 mars 2019 et est toujours entre les mains du Service bolivarien de renseignement national (SEBIN), à El Helicoide, à Caracas. Le président Nicolás Maduro et son gouvernement soumettent des parlementaires et des membres du personnel de l'Assemblée nationale à des tentatives d'intimidation, des actes de harcèlement, des violences physiques, des arrestations arbitraires et des disparitions forcées en vue de réduire l'opposition au silence.

Ces dernières années, plusieurs dizaines de membres de l'opposition ont dû fuir le pays et demander l'asile après avoir été menacés par le gouvernement de Nicolás Maduro. Au moins deux députés de l'opposition – Freddy Guevara et Roberto Enriquez – ont demandé la protection d'ambassades étrangères au Venezuela, où ils se trouvent depuis presque trois ans.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique de répression qui semble découler des plus hautes sphères du gouvernement de Nicolás Maduro dans le but de restreindre les droits civils et politiques.

Dans le rapport intitulé [Hunger for Justice: Crimes against Humanity in Venezuela](#) qui a été publié l'an dernier, Amnesty International concluait que les exécutions extrajudiciaires ciblées, les détentions arbitraires, ainsi que les morts et les blessures résultant du recours excessif à la force exercé par le gouvernement de Nicolás Maduro, dans le contexte d'une politique de répression systématique et généralisée menée depuis au moins 2017, étaient susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité.

Depuis 2014, un nombre sans précédent de Vénézuéliennes et Vénézuéliens se sont réfugiés à l'étranger, en quête de sécurité et d'un avenir digne. En décembre 2019, on estimait à 4,8 millions le nombre de personnes qui avaient fui le pays ; selon certaines prévisions, ce chiffre pourrait atteindre 5,5 millions en 2020.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 13 avril 2020
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : pluriel (ils /elles)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr53/1639/2020/fr/>